



베르사이한국문화협회 Association Culture Coréenne de Versailles Saison 2024-2025
 Site : www.accversailles.com E-mail : accversailles@gmail.com Tél : 06 35 77 94 94 (Président)
 N° SIRET : 908 720 964 00018 N° RNA : W784009211 BIC : CMCIFR2A
 IBAN : FR76 1027 8061 5900 0202 1050 120 Titulaire du compte : Association Culture Coréenne de Versailles

Demande d'inscription - **Cours de Coréen présentiel – Ado et Adulte**

Date de demande : le / / 20

écrire en MAJUSCULE

| | | | |
|--|--------------------------------------|--------------------------|----------------------------------|
| Nom | | Prénom | |
| Adresse postale | | Date de naissance | / / |
| Code postal | | E mail | |
| Ville | | Portable | |
| Coordonnées du parent responsable | Obligatoire si l'élève est mineur(e) | | Nom, prénom du parent, signature |
| | tel | | |
| | e-mail | | |

Cours annuel présentiel pour Ado-Adultes (à partir de 12 ans / périodes scolaires)

| cocher X | niveau | Jours et horaires | Nombre Max | Lieu | 1er cours | Tarif |
|-------------|---|---|------------|--|--|-------|
| | Grand débutant A | Dimanche 12h05-14h05 | 20 | 3, rue Missionnaires 78000 Versailles | Le dimanche 22 Septembre 2024 | 400 € |
| | Grand débutant B | Dimanche 14h10-16h10 | 20 | | | 400 € |
| | Grand débutant C | Dimanche 16h15-18h15 | 20 | | | 400 € |
| | Grand débutant D (conseillé pour 30-70 ans) | Dimanche 18h20-20h20 | 20 | | | 400 € |
| | Intermédiaire 2A | Dimanche 17h30-19h30 | 20 | | | 400 € |
| | Intermédiaire 2B | Dimanche 15h30-17h30 | 20 | | | 400 € |
| | Intermédiaire 3A 2025-2026 | Il y a aussi des cours sur place : cuisine coréenne, Calligraphie, danse kpop, yoga. Cours en ligne : Histoire coréenne Aller voir sur www.accversailles.com | | | | |
| | Intermédiaire 3B 2026-2027 | | | | | |

- * L'acquisition d'un manuel proposé par le professeur est obligatoire. Le livre est offert à partir de Intermédiaire.
- * **Si le nombre d'élèves n'est pas suffisant, les cours seront fusionné même en cours d'année.**
- * Si vous êtes déjà au niveau supérieur, contactez nous pour organiser le cours autrement.
- * Les élèves ont le droit au concours de poésie au festival coréen en France.
- * Les élèves ont le droit d'être bénévole pour le festival coréen et peuvent obtenir un bon de 400 euros pour le cours suivant.
- * Les élèves ont le droit au voyage en Corée organisé par l'Asso tous les 2 ans (année paire) sous certaines conditions et sous l'autorisation des parents.



프로그램 취재 및 영상물 제작동의서 AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE

| | |
|---|---|
| <p>본인()은(는) 본인의 자녀()이(가) 베르사유 한국문화 협회에서 주관하는 수업에 참가함에 있어 교육 현장 공유와 기록을 위한 영상물 제작에 동의합니다.</p> <p>촬영목적 : 현장 공유와 향후 본 운영사업의 교육자료 및 결과물로 제작·배포</p> <p>활용처 : ACCV 홈페이지, SNS, 브로셔 등</p> <p>진행사항</p> <ul style="list-style-type: none"> - 교육기간 동안 참여자 대상 사진 및 동영상 촬영 등 - 모든 촬영은 수업진행이나 활동에 전혀 지장을 주지 않는 선에서 진행 - 촬영된 영상물은 비상업적인 용도로만 사용됨 <p style="text-align: center;">20 년 월 일</p> <p>서명</p> | <p>Je soussigné(e) _____ autorise l'ACCV (Association Culture Coréenne de Versailles) à filmer et/ou photographier mon enfant _____ afin de partager et de sauvegarder les données précieuses des programmes d'apprentissage.</p> <p>Le but de filmer : le partage des moments d'apprentissage, le support pour des futurs programmes d'apprentissage, et dans le cadre de la publication, de la promotion et de la publicité à l'usage exclusif de l'ACCV.</p> <p>L'usage: Le site internet de l'ACCV, SNS, brochures, etc</p> <p>Les conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Durant l'apprentissage, les photos et vidéos seront prises de tous les participants - Elles seront prises sans perturber l'apprentissage et les activités. - Elles seront utilisées uniquement dans le cadre non commercial. <p>Fait à : _____ le / / 20</p> <p>Signature des parents ou tuteur</p> |
|---|---|



Règlement intérieur et les informations importantes avant l'inscription

mis à jour le 19 juin 2024

A. Tous les informations

Regardez attentivement notre site internet www.accversailles.com pour être informé des horaires, dates, lieux, tarifs, date limite d'inscription, les informations générales etc.

B. Inscription

Si vous avez décidé de prendre un cours, imprimez la demande d'inscription sur notre site internet, remplissez la en précisant les dates et les horaires, puis l'envoyez avec **un chèque daté et signé** à l'ordre de ACCV, à l'adresse : **ACCV, 2, rue Léo DELIBES, 78000 VERSAILLES (faites une photo de votre fiche d'inscription avant d'envoyer)**

Attention ! Un chèque par personne et par cours !

Le montant total de + de 300 euros peut être réglé en 3 chèques maximum.

C. Annulation et remboursement

Le cours pourra être annulé si le nombre minimum des stagiaires n'est pas suffisant.

Soyez attentif au message envoyé par l'ACCV concernant l'annulation du cours pour être informé de la modalité du remboursement.

| Type de cours | Mn | Mx |
|--------------------------------|-------|---------|
| Cours de Coréen | 7(20) | 30(200) |
| Cours de danse K-pop | 10 | 35 |
| Cours de cuisine | 4 | 6 |
| Cours de l'histoire coréenne | 5 | 200 |
| Cours de Hanok et calligraphie | 5 | 35 |

Important

@ En cas d'annulation de votre part

Par la loi associative, l'asso ne rembourse pas la cotisations des adhérents sauf le cas de justificatif de déménagement et de décès.

Malgré cette loi, par le règlement intérieur,

| Date de demande de remboursement | Taux de remboursement |
|----------------------------------|-----------------------|
| aucune présence au cours | 100 % |
| en septembre et octobre | 70 % |
| en novembre et décembre | 50 % |
| en janvier et février | 30 % |
| à partir de mars | 0 % |

Mais vous pouvez tout à fait récupérer le reste en cours d'année par d'autres activités de l'asso ou pour l'année suivante avec accord de l'association.

@ En cas de problème de l'asso, l'asso peut rembourser la cotisation au prorata à la demande de l'adhérent si l'adhérent ne peut pas suivre le cours en cours d'année à cause de changement de lieu, horaire, etc, causé pas l'association.

D. Réduction exceptionnelle

- Le tarif du cours annuel pour les bénévoles de ACCV : 200 euros de réduction.
- L'inscription en cours d'année : au prorata temporis.
- L'inscription aux 2 cours annuels : 20 % de réduction sur le 2ème cours.
- Pour la fratrie, le(a) 2° enfant 20 % de réduction, le(a) 3° enfant 30 % de réduction sur le montant total
- Le cours ponctuel n'a pas de réduction.
- Pour la réinscription de cours de danse kpop, il y aura 10 % de réduction sur le montant total.
- Si vous êtes concerné de plusieurs réductions, vous ne pouvez choisir que la plus grande réduction.

E. La liste et la liste d'attente sont faites par ordre d'arrivée des inscriptions et selon la disponibilité des places.

F. Communication

Après le forum des associations qui aura lieu au début septembre de chaque année, L'association groupe les élèves dans **whatsapp** pour les informations utiles de cours, car les horaires, les lieux du cours, livre manuel etc, peuvent être modifiés selon la confirmation de la mairie. Donc les élèves et les parents des élèves mineurs doivent installer whatsapp au moment de l'inscription.

Toutes les personnes dans ce groupe sont en obligation de bien maintenir une bonne ambiance tout au long de l'année. En cas de contraire, le responsable a le droit d'expulser la personne concernée du groupe whatsapp.

G. Conditions pour être bénévole et ses obligations

- Agé(e) de plus de 18 ans
- Inscrit(e) à un cours annuel, au minimum (parent d'enfant inscrit au cours annuel peut devenir bénévole)
- Participer à la préparation de nos activités et être assistant pendant le cours et en dehors des cours (Festivals coréens à Versailles et dans des régions, Korea festival, fête de fin d'année, assemblée générale, etc..)

H. Don pour l'association

Faites un don de 562 euros pour notre association, vous serez remboursé le montant total par le service des impôts. Ce don sera déclaré aux impôts et se servira utile pour améliorer la vie des adhérents. L'asso vous fera un reçu de votre don. On vous envoie un grand merci à l'avance !